

Guide de la Rentrée **SCOLAIRE**



Fontenay
Trésigny

VILLE D'HISTOIRE, VILLE D'AVENIR



Chers Parents,

Une nouvelle année scolaire s'ouvre, avec son lot de découvertes, de projets et de nouveaux repères pour les enfants comme pour leurs familles.

Parce que la rentrée ne se résume pas au premier jour d'école, la Ville de Fontenay-Trésigny accompagne les enfants tout au long de l'année, sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Écoles, restauration scolaire, accueils du matin et du soir, centre de loisirs, activités, transports ou encore démarches administratives : ce guide a été conçu pour vous permettre de retrouver facilement toutes les informations utiles au quotidien.

Cette rentrée 2026/2027 s'inscrit également dans la continuité des actions menées par la Ville pour améliorer les conditions d'accueil et le bien-être des enfants. Ces engagements reposent sur un travail collectif, mené aux côtés des équipes éducatives et de l'ensemble des agents municipaux qui accompagnent chaque jour les jeunes Trésifontains.

Nous souhaitons continuer à faire évoluer nos services au plus près des besoins des enfants et des familles, avec une même ambition : leur offrir un environnement accueillant, sécurisant et propice à leur épanouissement.

À toutes les familles, aux équipes éducatives et aux professionnels mobilisés auprès de nos enfants, nous souhaitons une très belle rentrée et une excellente année scolaire 2026/2027.

Patrick ROSSILLI

Maire de
Fontenay-Trésigny

Elodie MARQUES

Conseillère déléguée aux affaires
scolaires et à la restauration
scolaire

Laetitia MARTINO

6e adjoint au Maire délégué
à l'enfance

P.4

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



P.7

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES



P.8

LA VILLE INVESTIT POUR VOS ENFANTS



P.10

LES SERVICES PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES



P.13

LES INSCRIPTIONS ET LA FACTURATION



P.16

LES TRANSPORTS SCOLAIRES



P.17

AUTOUR DE L'ÉCOLE



P.18

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



P.19

LA PETITE ENFANCE



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Paul Langevin

ÉCOLE MATERNELLE

4 classes



11 rue branly



01 64 25 98 48



ce.0771676d@ac-creteil.fr



Horaires scolaires:

08h15/11h30 - 13h45/16h30



Directrice: Laure DUBOIS



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

8 classes



Directrice: Sabine BEAUVOIS



11 rue branly



01 64 25 98 29



ce.0771788a@ac-creteil.fr



Horaires scolaires:

08h15/11h30 - 13h45/16h30





Jules Ferry

ÉCOLE MATERNELLE

6 classes



Allée Jules Ferry



01 64 25 20 15



@ ce.0771311g@ac-creteil.fr



Horaires scolaires:
08h30/11h30 - 13h45/16h45



Directrice: Sandra HILLEWAERE



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 classes et 1 classe ULIS



Directrice: Marie-Noëlle BROCHET



Allée Jules Ferry



01 64 25 22 21



@ ce.0770834n@ac-creteil.fr



Horaires scolaires:
08h30/11h30 - 13h45/16h45



RASED Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Le RASED est un dispositif gratuit, mis en place par l'éducation nationale, à destination des élèves en difficulté. Il a pour objectif la prévention des difficultés rencontrées par certains élèves à l'école primaire. Les membres du RASED (enseignants spécialisés et psychologue de l'éducation nationale) interviennent à la demande de l'enseignant ou de la famille de l'élève, en toute confidentialité et uniquement avec l'accord de tous les partenaires.

Ils proposent des aides individuelles ou en petits groupes, dans ou hors de la classe.

Contact RASED :

 11 rue Branly

 Marianne BALAU
Psychologue de l'EN

 Stéphanie DOUBLET
Enseignante spécialisée

SOUTIEN SCOLAIRE



Le CCAS de la commune propose un soutien scolaire aux enfants en difficulté, scolarisés du CP à la 6ème. Ce soutien est gratuit et est assuré par des bénévoles.

- Un goûter est offert par le CCAS
- Lundi et Jeudi soir de 17h à 18h
Salle Monnoury

Secondaire

COLLÈGE STÉPHANE MALLARME



Principale:
Mme COURRIVAUT



1 Place d'Ayen de Noailles



01 64 25 10 23



ce.0772227c@ac-creteil.fr



www.college-stephane-mallarme.fr



seine 77
& **marnes**
LE DÉPARTEMENT

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

PRIMO-INSCRIPTION EN MATERNELLE

Pour une rentrée à l'école à 3 ans, n'oubliez pas d'inscrire votre enfant auprès du service enfance. Ainsi les enfants nés en 2023 feront leur première rentrée scolaire en septembre 2026.

Les enfants nés en 2024, rentreront en septembre 2027. Un courrier est transmis aux familles pour les inviter à inscrire leurs enfants entre novembre 2026 et février 2027.

Justificatifs nécessaires:

- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent
- Page de vaccination du carnet de santé
- Numéro d'allocataire CAF

Pour la confirmation définitive de cette inscription, vous serez conviés à rencontrer la directrice concernée courant mai / juin.

INSCRIPTION DANS UNE AUTRE CLASSE

Si votre enfant est déjà inscrit dans une école de Fontenay

son inscription pour la rentrée suivante se fait automatiquement sur l'école de son secteur.

Si votre enfant n'est pas encore inscrit dans une école de Fontenay

Rendez-vous au service enfance / jeunesse avec les justificatifs suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent
- Page vaccination du carnet de santé
- Certificat de radiation de l'école d'origine



TOUS A L'ECOLE ...

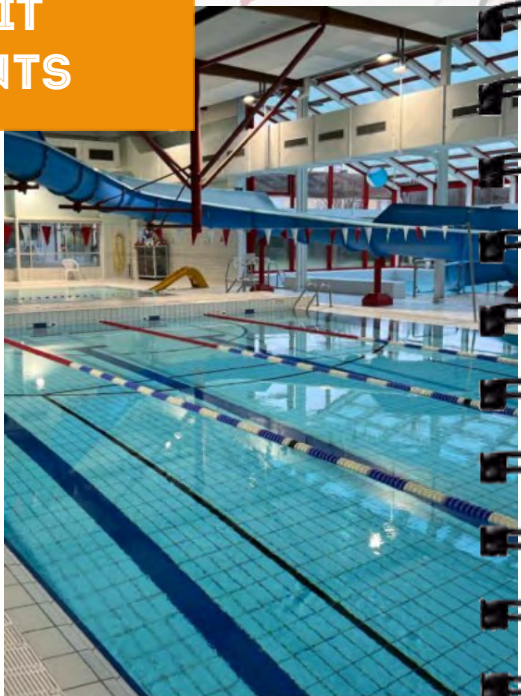
LA VILLE INVESTIT POUR VOS ENFANTS

ENCOURAGER LE SPORT À L'ÉCOLE

L'éducation physique est inscrite dans les programmes de l'éducation nationale des écoles primaires. Pour contribuer à la découverte de nouvelles disciplines sportives, la ville travaille en collaboration avec les enseignants en mettant à leur disposition les installations sportives de la commune ainsi que des créneaux à la piscine intercommunale de Fontenay-Trésigny pour l'enseignement de la natation.

MONTER DES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

En partenariat avec les enseignants, la ville s'investit dans différents projets artistiques et culturels en contribuant financièrement, chaque année, aux CMR (Centre Musicaux Ruraux), pour l'enseignement musical dans les écoles, en favorisant l'accès à la bibliothèque de notre ville, mais également en mettant à disposition le centre culturel Michel Polnareff pour les spectacles de fin d'année.





SOUTENIR LES SORTIES SCOLAIRES ET LES CLASSES DECOUVERTES

Chaque année, la ville participe au financement des classes découvertes et des sorties scolaires. C'est un choix fort de la ville en faveur des jeunes tréfontains car les communes ne sont pas tenues d'accompagner financièrement ces actions pédagogiques menées hors des murs des écoles.

La ville et la caisse des écoles, soutiennent, par ailleurs, divers projets pédagogiques tout au long de l'année.



AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

La Ville poursuit ses investissements pour améliorer les conditions d'accueil dans les écoles.

Cet été, l'étanchéité de la toiture de l'école Paul Langevin a été entièrement refaite, afin d'assurer la pérennité du bâtiment.

Au groupe scolaire Jules Ferry, les travaux du nouveau restaurant scolaire se poursuivent. Destiné aux élèves de maternelle et d'élémentaire, ce nouvel équipement permettra à terme de proposer un service de restauration sur place. Son ouverture est prévue pour la rentrée 2027.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRA SCOLAIRES

Les locaux qui abritent les services périscolaires, l'accueil de Loisirs et l'espace jeunesse sont situés au 5 rue Lafayette. Ce site appelé "Le Rendez vous des Lutins" est adapté pour accueillir les enfants dans d'excellentes conditions.

Il comprend un bâtiment composé d'un espace d'accueil, de salles d'activités par tranche d'âge, d'un dortoir, d'une salle d'éveil corporel, d'une bibliothèque d'un espace dédié au calme et à l'apaisement, et d'une infirmerie. Il dispose également de deux cours sécurisées et aménagées avec des jeux ainsi que d'un vaste espace vert clôturé.



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Le périscolaire se décline en trois temps dans la journée.



L'accueil du matin entre 6h45 et 8h30

Votre enfant est accueilli au centre de loisirs entre 6h45 et 8h20, et est conduit par nos animateurs dans les deux écoles de la ville.



La pause méridienne entre 11h30 et 13h45

L'accueil des enfants s'articule autour de 2 temps distincts : la récréation et le repas (ou le contraire selon les services). Ces services sont organisés en fonction des effectifs, des tranches d'âge et du soutien scolaire (APC) proposé par les enseignants. Les enfants déjeunent dans les cantines situées dans les groupes scolaires, sauf les CM1/CM2 qui déjeunent au centre de loisirs.



L'accueil du soir entre 16h30 et 19h

Votre enfant est pris en charge après l'école par les animateurs et emmené en bus au centre de loisirs où un goûter et des activités lui sont proposés.

Pour l'accueil du matin et du soir, aucune inscription préalable n'est nécessaire afin de laisser une souplesse aux familles et de leur permettre de faire face aux imprévus.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h à 19h et fonctionne tous les mercredis pendant les périodes scolaires et tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires.

Les familles peuvent choisir l'une des 3 options suivantes :

Journée complète

1/2 Journée avec repas

1/2 Journée sans repas



Les enfants sont accueillis de leur entrée en maternelle à leur entrée au collège. Ceux qui entrent en petite section de maternelle et qui ont 3 ans dans l'année en cours, peuvent être accueillis pendant l'été qui précède la rentrée scolaire afin de se familiariser à la vie en collectivité et sous condition qu'ils soient autonomes.

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation propose aux enfants des activités manuelles, artistiques, sportives, ludiques, des sorties hors du centre, ainsi que des nuitées, veillées ou mini-camps pendant les vacances scolaires.

L'ESPACE JEUNESSE



Situé sur le même site que le centre de loisirs, l'espace jeunesse est accessible aux jeunes de 11 à 17 ans. Depuis l'été 2024, les jeunes bénéficient de locaux qui leur sont entièrement dédiés, aménagés pour les accueillir dans les meilleures conditions.



Pendant la période scolaire

Mardi et Jeudi 16h30 / 18h30

Mercredi 12h / 18 h30

Vendredi 16h30 / 22 h

Tous les jours pendant les vacances.

Les programmes d'activités sont consultables sur le site de la commune.

En Cuisine

On veut du bio à la cantine !



BIEN MANGER À L'ÉCOLE



La qualité des repas servis aux enfants reste une priorité de la Ville. Les menus, élaborés avec l'appui d'une diététicienne, privilégient les produits issus de l'agriculture biologique et du développement durable.

Un nouvel audit ECOCERT a été réalisé en fin d'année scolaire, dans le cadre de la démarche engagée depuis plusieurs années par la commune en faveur d'une restauration scolaire de qualité et plus responsable.

Au quotidien, les équipes sensibilisent également les enfants à l'équilibre alimentaire, à la découverte des saveurs et à la lutte contre le gaspillage.

Plus de 50 % de produits durables, dont 33 % de produits BIO, sont proposés chaque jour aux enfants.

Les animateurs et ATSEM proposent des animations autour de l'éducation alimentaire, du développement durable. Un effort constant de présentation des plats, d'assaisonnement, d'information auprès des enfants est demandé aux agents communaux afin d'éveiller leurs sens.

Les menus sont consultables sur le site de la ville ainsi que le dossier du label ECOCERT.



LES INSCRIPTIONS ET LA FACTURATION

Pour faciliter les inscriptions aux services périscolaires, la commune a mis en place depuis plusieurs années, à destination des familles, le portail Famille accessibles via :

*Avec mon espace,
je me facilite la ville !*



- Le site internet de la ville: www.fontenay-tresigny.fr
- L'adresse www.espace-citoyens.net/fontenay-tresigny

Les familles qui souhaitent effectuer leurs démarches en ligne doivent disposer d'un espace personnel. Pour ce faire, il est nécessaire de contacter le service enfance / jeunesse afin de recevoir un mail d'activation destiné à créer votre espace citoyen ainsi que votre mot de passe personnel.



Ce portail permet une navigation intuitive. il dispose d'un affichage illustré avec l'agenda des réservations de chaque enfant, une mise en relief des informations majeures (alertes, mailings, infos, rappel des dates d'inscription et des dates de paiement, infos sur les activités, événements etc).

Vous pouvez également effectuer ces démarches directement auprès du service enfance / jeunesse tous les après-midi du lundi au vendredi.

2026
2027



PRÉ-INSCRIPTION
EN ACCUEIL DE LOISIRS & AU CLUB J

- Sous réserve des places disponibles -

DES LOISIRS
TOUTE L'ANNÉE

SUIVEZ-NOUS



**LES VACANCES
SCOLAIRES**



RÉSERVER LA RESTAURATION SCOLAIRE

Nous vous demandons d'indiquer au service Enfance les prévisions de présence régulière de votre enfant à la restauration scolaire. Vous pouvez modifier ces prévisions jusqu'à la veille du jour concerné avant 10h le matin.

Les réservations du lundi midi sont modifiables jusqu'au vendredi avant 10h le matin.

RÉSERVER LE CENTRE DE LOISIRS

Les réservations pour les mercredis sont à effectuer avant le 20 du mois précédent, à partir du document disponible au service enfance / jeunesse ou du portail famille.

Les réservations pour les petites vacances sont à prévoir jusqu'à 3 semaines avant la date de début des vacances.

Les réservations pour les vacances d'été doivent être finalisées 1 mois avant le début des vacances.

En cas de maladie, nous vous remercions de bien vouloir prévenir le service enfance avant 10h le matin et de fournir un certificat médical dès que possible.

Dans ce cas uniquement le repas ou l'inscription ne vous sera pas facturé.

PAYER SES FACTURES

Le paiement de la restauration scolaire, des services periscolaires et extrascolaires se fait entre le 10ème et le dernier jour du mois, soit en ligne via le portail famille soit au guichet du service enfance / jeunesse aux horaires d'ouverture.



COMMENT RÉSERVER

- Accédez à votre espace Famille
- Cliquez sur : Mes Réservations
- Sélectionnez l'activité à réserver
- Cliquez sur : Commencer
- Sélectionnez la date à réserver
- Cliquez sur "Aller à l'étape 2"
- Validez



COMMENT PAYER

- Accédez à votre espace Famille
- Cliquez sur : Mes Factures
- Sélectionnez la facture à régler
- Procédez au règlement
- Validez

LES TARIFS DE CANTINE

QUOTIENT CAF		TRANCHES	TARIF	PRIX COUTANT DU REPAS	PARTICIPATION DE LA VILLE	
0	283	1	1 €	11,70 €	91%	10,70 €
284	467	2	1 €		91%	10,70 €
468	650	3	1 €		91%	10,70 €
651	833	4	1 €		91%	10,70 €
834	1017	5	3,80 €		68%	7,90 €
1018	1200	6	3,84 €		67%	7,86 €
1201	1383	7	4,20 €		64%	7,50 €
1384	1567	8	4,24 €		64%	7,46 €
1568	1750	9	4,40 €		62%	7,30 €
1751		10	4,54 €		61%	7,16 €
ADULTE ENSEIGNANT		11	4,70 €		60%	7,00 €
HORS COMMUNE		12	7,00 €		40%	4,70 €

LES TARIFS ALSH

QUOTIENT			ALSH					
QUOTIENT CAF		TRANCHES	JOURNEE	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	PARTICIPATION DE LA VILLE POUR UNE JOURNEE AVEC REPAS		
0	283	1	6 €	4 €	2 €	COUT DE LA JOURNEE A L'ALSH AVEC LE REPAS : 53,70 €	47,70 €	89%
284	467	2	8,05 €	5,35 €	2,70 €		45,65 €	85%
468	650	3	8,65 €	5,50 €	3,15 €		45,05 €	84%
651	833	4	9,80 €	6,50 €	3,30 €		43,90 €	82%
834	1017	5	14,55 €	9,70 €	4,85 €		39,15 €	73%
1018	1200	6	15,15 €	10,10 €	5,05 €		38,55 €	72%
1201	1383	7	17,45 €	11,65 €	5,80 €		36,25 €	68%
1384	1567	8	18,85 €	12,55 €	6,30 €		34,85 €	65%
1568	1750	9	22,10 €	14,70 €	7,40 €		31,60 €	59%
1751		10	23,90 €	16 €	7,90 €		29,80 €	55%
HORS COMMUNE		12	40 €	25 €	15 €		13,70 €	26%

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La ville de Fontenay aide les familles Trésifontaines pour le transport scolaire des jeunes écoliers, collégiens et lycéens en finançant la carte Scol'R et une partie de la carte Imagine'R.



La carte Scol'R

permet d'utiliser le circuit de transport entre les écoles et le centre de loisirs ainsi que la desserte de Visy et les fermes.

La carte Imagine'R

permet aux lycéens d'utiliser les lignes de bus qui relient Fontenay-Trésigny au lycée de Rozay-en-brie ou aux autres lycées publics.

La Ville de Fontenay prend en charge:

- l'intégralité du prix de la carte Scol'R
- 155 € du coût de la carte Imagine'R



● Pour la carte Scol'R

Les familles devront désormais s'inscrire sur la plateforme du transporteur Ile-de-France Mobilités. Il faudra se connecter à la plateforme et procéder à l'inscription et au paiement de la carte scolaire en ligne.

● Pour la carte Imagine'R

Vous commandez et payez en ligne la carte Imagine'R – le choix du prélèvement automatique vous évite d'avancer le paiement (vos prélèvements seront automatiquement réajustés dès le tiers-payant validé)



Comment bénéficier de la participation de la commune

le remboursement de la carte Scol'R et le remboursement de la participation à la carte Imagine'R se feront par voie dématérialisée sur le portail citoyen uniquement.

Retrouvez toutes les infos utiles
auprès du service enfance / jeunesse ou par mail
enfance@fontenay-tresigny.fr

AUTOUR DE L'ÉCOLE

LE CONSEIL D'ÉCOLE

C'est une instance qui réunit, trois fois par an, sur proposition du directeur d'école, tous les acteurs de l'école (enseignants, représentants de la mairie, parents d'élèves). Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, le projet d'organisation de la semaine scolaire, adopte le projet d'école et se prononce sur les principales questions de la vie scolaire.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES



Collège
LACA
lacaasso@gmail.com



Paul Langevin

Trésilange

Tresilange77610@gmail.com

Jules Ferry

Les Ferry-Fontains

ape.ferry.fontains@gmail.com

LA CAISSE DES ÉCOLES

Tout au long de l'année, la Caisse des écoles accompagne les établissements scolaires et contribue à enrichir le quotidien des jeunes Trésifontains.

Elle apporte un soutien financier et matériel aux écoles en participant notamment au financement des projets pédagogiques et des sorties scolaires, à l'achat de fournitures ou de petit matériel et en versant une contribution aux coopératives scolaires.

Présidée par le Maire, la Caisse des écoles réunit élus, directrices des écoles et représentants des parents d'élèves. Ensemble, ils accompagnent les projets menés au bénéfice des enfants.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes, créé en 2021, permet aux jeunes âgés de 10 à 15 ans, de participer activement à la vie de la commune en proposant et en mettant en oeuvre des projets sur des thèmes divers et variés. C'est un lieu de propositions, de dialogue et de prise en compte de la parole des jeunes. C'est aussi un lieu d'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté.

Des Candidats élus par leurs pairs

Les jeunes conseillers sont élus par leurs pairs pour un mandat de 2 ans. Les dernières élections se sont tenues en octobre 2025 et seront renouvelées en octobre 2027.

Projets déjà réalisés par le CMJ

Ils ont notamment pris part aux collectes alimentaires organisées avec le CCAS, contribué à l'organisation de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques et organisé le cinéma en plein air le 3 juillet 2026.

Des actions variées qui permettent aux jeunes élus de s'impliquer concrètement dans la vie locale, tout en développant les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de partage.



LA PETITE ENFANCE

Assistantes maternelles

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance. Elle accueille les enfants de moins de 6 ans à son domicile ou dans une MAM. L'agrément du département est obligatoire pour exercer. La ville aide les familles Trésifontaines faisant garder leur enfant par une assistante maternelle de Fontenay à hauteur de **3€55** par jour de garde.



Une liste des assistantes maternelles est disponible à l'accueil de la mairie ou peut vous être communiquée par mail.

Relais petite enfance, Crèche et multi-accueils

Le relais petite enfance, géré par la Communauté de Communes du Val Briard, assure un rôle de guichet unique, d'informations sur les modes d'accueil des jeunes enfants. C'est également un lieu d'échange pour les futurs parents, assistantes maternelles et les divers acteurs de la petite enfance. <https://valbriard.fr/relais-petite-enfance/>



Une crèche de 40 berceaux, au sein de la Communauté de Communes du Val Briard accueille vos enfants.



La Maison Bleue
Réinventons la crèche

Crèche multi-accueil La Grenouillère
2 rue des vieilles chapelles
77610 Les Chapelles-Bourbon





Calendrier

Annuaire des services

 **Céline MARTINEAU**
Responsable des affaires scolaires
celine.martineau@fontenay-tresigny.fr

 **Christelle LEROUX**
Directrice du centre de loisirs
christelle.leroux@fontenay-tresigny.fr

 **Linsey GIBON**
Directrice de l'espace jeunesse
linsey.gibon@fontenay-tresigny.fr

 **Carine BENTZ**
Administration et accueil
carine.bentz@fontenay-tresigny.fr

 **Sandra BRIERE**
Administration et accueil
sandra.briere@fontenay-tresigny.fr

 5 rue Lafayette

 01 64 25 04 41

 enfance@fontenay-tresigny.fr

Vacances scolaires zone C

Rentrée des classes
Mardi 01/09/2026

Vacances de Toussaint
du Samedi 17/10 au Lundi 02/11/2026

Vacances de Noël
du Samedi 19/12 au Lundi 04/01/2027

Vacances d'hiver
du Samedi 06/02 au Lundi 22/02/2027

Vacances de Printemps
du Samedi 03/04 au Lundi 19/04/2027

Vacances d'été
Samedi 03/07/2027

Zone C - Académie de Créteil

Inspection de l'Education Nationale

Circonscription de Chaumes en Brie
Chemin de l'Abbaye
77390 Chaumes en Brie
01 76 21 43 80

LEN : Jean Baptiste BECOURT
ce.0771140w@ac-creteil.fr